

*Croissy-sur-Seine, le 4 juillet 2006*

**Le Maire,**

**N. Réf :** 023-040706

**Objet :** Valorisation terrains du Vésinet

Madame, Monsieur,

L'Etat, propriétaire des terrains de l'Hôpital du Vésinet, a décidé de déplacer à moyen terme les établissements de l'INSERM et de l'IRSN. Il a, en conséquence, lancé une étude de valorisation pour évaluer les possibilités d'évolution du site dont une partie est destinée à la vente.

Les premières réunions de travail auxquelles participaient la DDE, les Ministères de la Santé et des Finances, la Direction des Affaires Culturelles, un cabinet d'architectes et d'urbanisme, la Direction de l'Hôpital, ainsi que le Sous-Préfet et l'Architecte des Bâtiments de France ont élaboré un projet d'aménagement du site qui a été présenté à Monsieur le Maire du Vésinet.

J'en ai eu connaissance, et bien que ce projet ne soit pas situé sur notre commune, j'ai considéré qu'il était de mon devoir, dans l'intérêt des Croissillons, de m'inviter à ce groupe de travail. En effet, j'ai pu constater qu'une partie de ce site jusque là voué à l'activité, serait destinée à l'habitat.

Nous avons obtenu, Monsieur le Maire du Vésinet et moi-même, que les grandes orientations pour le devenir de ce site soient présentées, dans un premier temps, aux deux Conseils Municipaux de Croissy et du Vésinet réunis lors d'une séance privée, le 6 juillet 2006. Ainsi tous les élus, opposition comprise, disposeront du même niveau d'information.

Je m'engage à vous représenter à toutes les réunions de travail et à vous tenir informés régulièrement sur ce projet. Vous trouverez à cet effet un espace d'information dédié à ce sujet sur le site Internet de la ville : [www.croissy.com](http://www.croissy.com).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Le Maire,*

*Jean-Roger DAVIN*